

## **REGLEMENT VENDEE COEUR 2019**

*les samedi 22 et dimanche 23 Juin*

### **1. La course**

Un parcours 100% en **Stand Up Paddle (SUP)** ;

▲ **Le parcours de jour :**

Il est destiné aux personnes de tous niveaux et est ouvert à la discipline suivante :

Le Stand Up Paddle (SUP).

L'équipe comprend entre 8 et 10 personnes. Le nombre de 10 personnes est vivement conseillé.

Les participants devront restés dans le parcours balisé pour l'occasion.

La course est ouverte aux personnes de plus de 18 ans, sauf pour les licenciés fédéraux (à partir de **16 ans**)

▲ **Le parcours de nuit :**

Il est réduit, donc plus court en temps, pour des questions de sécurité.

Il s'effectue également en Stand Up Paddle.

La course débute le **samedi 22 juin à 15h00** et se termine **dimanche 23 juin à 15h00**.

Elle débute par une course à pied sur un parcours de 500 à 600m effectuée par une seule personne de l'équipe au travers du village.

Le relais est transmis à une autre personne de l'équipe qui commence les rotations en SUP jusqu'à la fin de la manifestation, dimanche 23 juin 15h.

L'organisation met à disposition des concurrents :

- Les SUP et les pagaies,
- Les gilets de sauvetage,
- La puce de comptage,
- Des vestiaires et des toilettes pendant les 24h.

### **2. Le classement**

▲ **Le vainqueur de l'épreuve, Stand Up Paddle confondus sera l'équipe qui aura fait le plus de tours.**

Seront récompensées les trois premières équipes.

L'équipe vainqueur remettra son titre en jeu pour l'édition suivante.

Seront également récompensées :

- ♣ **les trois premières équipes** qui auront récolté **le plus de dons**.
- ♣ **Les trois premières équipes** qui se seront distinguées **par leur déguisement et par leur fair-play** : ambiance, convivialité, comportement, encouragement...

### 3. Le parcours / le plan d'eau

Sur le plan d'eau, trois zones majeures.

♣ **Zone de parcours :**

Un parcours est tracé depuis la zone de relais démarquée, et délimité sur les 2/3 du pourtour du lac.

Seules les personnes munies de leur dossard et de leur badge d'identification accèdent à la course (un seul membre par équipe à la fois), et donc à la zone relais

**Respectez le tracé du parcours.** Ceci pour votre sécurité.

Le non respect du parcours entraînera **la disqualification du participant, sans remplacement possible.**

♣ **Zone de ralentissement :**

**Une zone de ralentissement** se situe depuis la scène (ligne imaginaire sur le plan d'eau dans son prolongement) jusqu'à l'arrivée aux pontons flottants.

**Votre vitesse doit être réduite.** Ceci permet à l'animateur de présenter votre équipe avant de passer la zone de relais, point de comptage de vos tours.

♣ **Zone de relais :**

**Elle est située après la zone de ralentissement au pied de l'Institut Sports Océan.** Elle vous permet de transmettre la puce de comptage à l'un de vos co-équipiers et d'effectuer ainsi votre relais. Le relais doit obligatoirement se faire dans cette zone, sous peine de pénalités.

#### 4. Les sanctions et la sécurité

⚠ **Cet événement n'est pas " une coupe du monde de glisse » !!**

Le code et la déontologie du « sportif » sont à appliquer strictement sur tout le plan d'eau. Le respect d'autrui et l'esprit sportif sont de mise pour cet événement, et nous serons stricts sur cette règle. En cas de son non respect, vous vous exposez à des sanctions.

⚠ **L'abus d'alcool n'est pas compatible avec une course sportive.**

L'accès au plan d'eau sera refusé à toute personne en état d'ébriété.

⚠ **Sanctions :** Toute attitude non sportive ou non courtoise et/ou le non respect de ce règlement peuvent conduire à des sanctions allant de 15 minutes de "prison" [1 tour], à la déduction de plusieurs tours et jusqu'à la disqualification du participant, des participants en cause, voire de l'équipe

⚠ **Pour toutes les catégories,** le port du gilet de sauvetage est obligatoire.  
Fourni par l'organisation

**Est également obligatoire** le port de chaussures fermées ou chaussons.  
A la charge de chaque participant.

⚠ **Assurance :** chaque participant doit veiller à posséder une assurance RC le couvrant en cas de dommages ou dégâts occasionnés par ses soins. 'accident.  
Une assurance « individuelle accidents » doit être souscrite par chacun des participants ou par son entreprise qu'ils représentent et qui finance.

#### 5. Les aspects pratiques

##### **INITIATIONS AU SUP**

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'initier au Stand Up Paddle, nous ouvrirons une plage horaire le samedi matin, de 10h à 12h30, dernier délai.

Cette initiation sera accessible à tous les porteurs de badges uniquement. Ce qui signifie que vous serez passés au préalable au point accueil dans les créneaux horaires des jours proposés ci-dessous (Remise des dossards).

## REMISE DES DOSSARDS ET DU MATERIEL DE GLISSE

1/ Les dossards et des badges d'identification individuel sont remis au capitaine d'équipe ou à un équipier désigné.

Ce dernier devra être en mesure de communiquer les informations à l'ensemble de son équipe.

✦ **Samedi de 9h à 12h dernier délai, dans cette même salle.**

Vous disposerez de :

Deux dossards, une puce de comptage pour la course, un badge d'identification individuel vous donnant l'accès à la zone concurrents, aux 3 repas et à 3 boissons.

Des informations pratiques vous seront également remises dans un sac prévu à cet effet.

2/ **Remise du matériel de glisse.**

✦ Une permanence sera assurée sur le village de Vendée Coeur le samedi matin.

### Reste à votre charge :

Votre **tenue pour ramer**. Chacun adapte sa tenue suivant la météo

Les **chaussures fermées ou chaussons** obligatoires.

Une **tenue de rechange**, serviette et gel douche.

## DEPART DE LA COURSE (Samedi)

✦ **Le briefing de course est obligatoire pour toutes les équipes** et aura lieu devant la scène vers 14h. Nous recommandons vivement que toute l'équipe soit présente.

L'horaire de ce rendez-vous primordial vous sera confirmée lors de votre arrivée sur site.

✦ **15h00 : DEPART DE LA COURSE**

Course à pied pour arriver à la zone de la 1<sup>ère</sup> rotation en SUP.

## RESTAURATION

Seuls les équipiers inscrits au préalable sur le bulletin d'inscription détaillé bénéficieront des repas prévus pour les concurrents.

Pour les repas, des rotations seront organisées toutes les heures pendant la plage horaire définie pour l'ensemble des équipes sur votre badge. Merci de la respecter.

- ⤴ **Samedi de 19h00 à 23h00**
  - ⤴ **De 00h00 à 6h00** : possibilité d'accéder au « Spot » pour se réchauffer, se reposer et se restaurer (collation et boissons chaudes)
  - ⤴ **Dimanche de 6h00 à 9h00**
  - ⤴ **Dimanche de 11h00 à 14h00**
- ⤴ Pour les boissons, les contremarques sont valables sur le village de la manifestation.

Le déjeuner du samedi n'est pas compris dans l'inscription. Le village d'animation et ses points de restauration snacking seront ouverts.

## ARRIVÉE DE LA COURSE (Dimanche)

- ⤴ **15h00 Fin de la course.**
- ⤴ **15h45 Remise des prix** sur la scène.